



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 11

Juillet 2018



Le conseil municipal invite les Pouillerots
autour d'un barbecue

le Samedi 14 juillet à 12h00

au Square du Préau (anciennement «Hangar»)

(visite de l'atelier technique au lieu-dit «le blockhaus» de 11h00 à 11h45)

SOMMAIRE

- FÊTE NATIONALE
- ÉDITO.
- TRAVAUX et PATRIMOINE.
- URBANISME et ENVIRONNEMENT.
- PROMOTION COMMUNALE et VIE ASSOCIATIVE.
- INTERCOMMUNALITÉ.
(Metz métropole, SIVOM, école, périscolaire)
- VIE QUOTIDIENNE.
- ÉTAT CIVIL.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin

57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

Site Internet :

www.pouillymoselle.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire
et des Adjointes sur rendez-vous.

**Permanences de la mairie
durant les congés d'été :**

**Exceptionnellement la mairie
restera ouverte aux heures
habituelles durant le mois d'août.
Une permanence téléphonique
sera assurée le week-end, en cas de
besoin.**

au n° : 06 71 21 68 16

ÉDITO.

Nous voici déjà à l'été 2018 !

Dans l'Est, le printemps a été particulièrement chaud et orageux, sans pour autant, fort heureusement, entrainer de dégâts sur notre commune comme cela a été le cas ailleurs en Moselle. Nous avons eu beaucoup de chance !

Une période très sensible pour « l'équipe » technique, aujourd'hui réduite à un seul ouvrier : Frédéric JAMAN. Il fait de son mieux pour répondre aux besoins d'entretien de la commune et à vos attentes dans les différents quartiers de POUILLY.

Je sais que vous êtes attachés à ce que notre commune soit parfaitement entretenue et vous avez été quelques-uns à nous interpellier à ce sujet. Soyez assurés que nous restons mobilisés sur cette question mais l'herbe gagne toujours la partie, sur la commune comme dans vos jardins : elle pousse plus vite que nous ne pouvons intervenir actuellement compte tenu de nos moyens humains et techniques réduits.

Bien entendu, comme chacun de vous, nous ne sommes pas totalement satisfaits des réponses que nous pouvons apporter actuellement et réfléchissons à une organisation plus adaptée mais plusieurs questions sont en suspens à différents niveaux :

- **Financier** en premier lieu puisque les charges de personnel pèsent directement et progressivement plus fort sur le budget de fonctionnement et que, parallèlement les besoins sur le plan administratif sont aussi réels.
- **Humain** car les personnes embauchées nous ont quittés.
- **Organisationnel** puisque nous sollicitons la commune de Fleury pour une mutualisation des moyens actuellement en discussion. Il convient dès lors pour nous d'étudier les priorités. Nous nous donnons encore quelques mois avant d'entériner une décision pour 2019.

Nous ferons appel à un saisonnier si la situation s'enlise. Mais nous espérons qu'elle s'améliore avec l'été qui pointe le bout de son nez, même s'il faudra aussi compter avec les congés du personnel. C'est pour cette raison, et aussi dans la perspective des travaux sur la Place Mère Eglise que nous avons aussi choisi de limiter la floraison cette année. Promis, nous ferons mieux l'année prochaine !

Notre ambition par contre est intacte et nous restons mobilisés et motivés sur de nombreux projets qui sont en cours de réflexion ou de réalisation comme vous pourrez le découvrir dans les pages de ce nouveau numéro du flash info. D'autres projets se terminent et vous pourrez notamment découvrir les nouveaux ateliers municipaux, au lieu-dit «le Blockhaus».

Le Maire, Marilyne WEBERT.

TRAVAUX et PATRIMOINE.

Travaux Place Mère église : L'appel d'offre est en cours. L'attribution du marché suivra pour un démarrage des travaux dès que possible.

Notre projet envisageait une coordination avec le projet de requalification de la ferme « SIKORA ». Cet espace faisait l'objet d'une tranche optionnelle. Des

événements indépendants de notre volonté nous contraignent à retarder cet espace d'aménagement. Toutefois, l'essentiel du projet n'est pas remis en question et reste bien entendu d'actualité. Nous aurons l'occasion d'échanger à ce sujet lors de nos prochaines rencontres.

Sentier des Vintrées : Il permet de se déplacer plus directement entre Rue de la Seille et rue du petit chemin et verra sa finalisation fin juillet.

Hall des sports : Après de multiples petits travaux pour tenter de « maîtriser » les fuites d'eau, les toilettes ont (enfin !) été remplacés. La commune poursuit les aménagements de mise en sécurité.

L'utilisation intensive de cet espace exige de chacun un respect scrupuleux des lieux. Trop souvent, certains utilisateurs retrouvent la salle, les sanitaires, les douches, dans un état qui ne laisse aucun doute sur l'attitude peu respectueuse des occupants précédents. Cet espace est un bien commun : toutes les dégradations, le manque d'hygiène, les dépôts divers sont une atteinte à la liberté de chacun des utilisateurs et condamnent la mairie à engager du temps et des moyens financiers pour continuer à mettre cet espace à disposition. Nous remercions tous ceux et ce sont le plus nombreux, qui nous aident à conserver ce lieu en état.

Eclairage : La rue du Faisan a été équipée de lampes LED, en continuité de la rue des Mésanges. L'équipement se poursuivra progressivement.

A noter : En raison de l'extinction nocturne, pensez à vous munir d'une lampe torche ou d'une lampe frontale si vous vous déplacez après 0h.

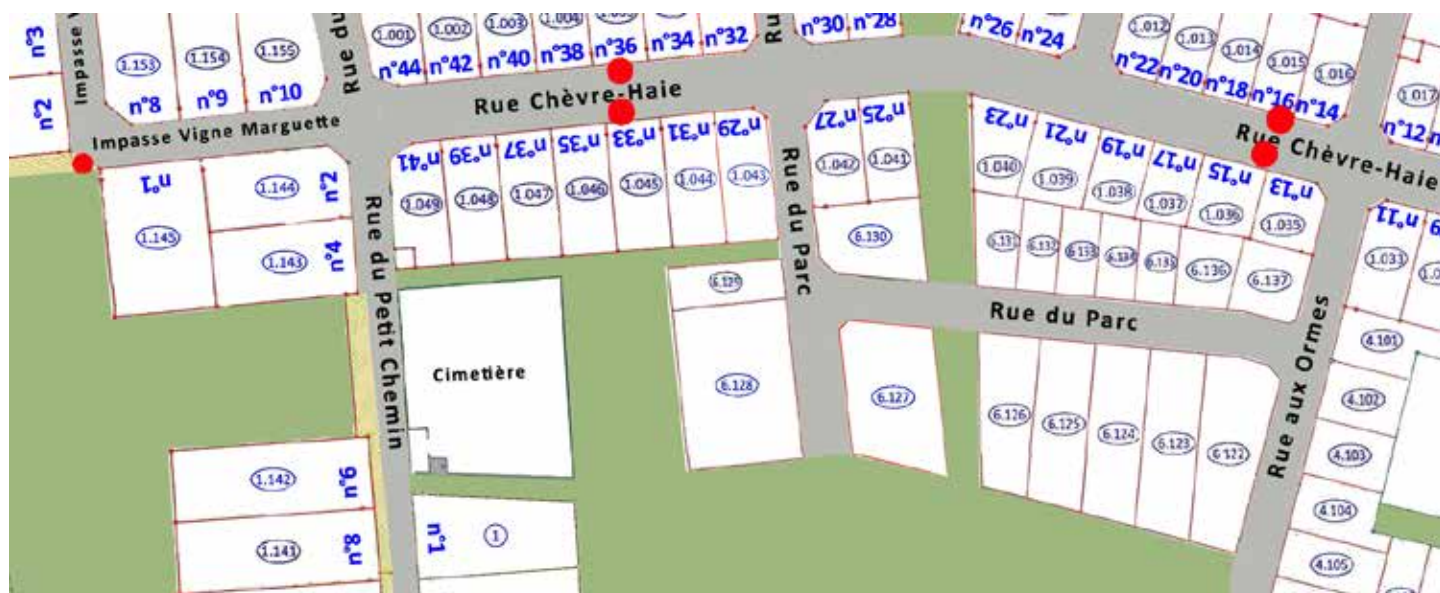
Circulation et sécurité : nous avons prévu un programme de signalisation de zones sensibles (marquage, création de zone partagée, panneaux de rappel, potelet de sécurité). Il est évoqué lors des différentes réunions de quartier et sera effectué progressivement à compter de septembre. Ce programme sera accompagné d'arrêtés si nécessaires et d'une information ou d'un rappel aux habitants.

Parallèlement, la commune a transmis à Metz métropole un calendrier prévisionnel des travaux de voirie pour la période de 2018 à 2020 des besoins en réfection de voirie et les aménagements plus conséquents à envisager, comme la gestion de certaines intersections par exemple.

URBANISME ENVIRONNEMENT.

CHEVRE HAIE : Le permis d'Aménager 1 est aujourd'hui dans sa phase finale. Sur 62 parcelles, 49 permis de construire sont aujourd'hui déposés dont 44 accordés. Plus de 2 tiers des maisons sont en cours de construction dont certaines devraient pouvoir accueillir leurs propriétaires dès le mois de septembre.

Les boîtes aux lettres cidex seront implantées à partir du 23 juillet. (En rouge sur le plan). L'implantation de celles de la rue du Petit Chemin est en cours d'étude.



Une réunion est prévue le 12 juillet prochain concernant le Permis d'Aménager 2 (zone plus au Nord de Chèvre-Haie) avec une soixantaine de nouvelles parcelles à construire.

À noter : Depuis la mise en service des feux, nous avons constaté quelques problèmes mineurs de réglage. Nous sommes en relation avec le technicien afin d'en optimiser le fonctionnement. Ces réglages seront effectués selon les évolutions du trafic. Un panneau expliquant le fonctionnement du feu est prévu pour une meilleure information des automobilistes.

PROJET EQUESTRE : Un permis de construire a été déposé pour la construction d'une pension équestre sur le terrain de la Crouyotte. Les jeunes propriétaires souhaitent démarrer les travaux dès l'obtention du permis de construire et proposent d'organiser une réunion en mairie pour présenter le projet aux habitants. La date vous sera communiquée dès qu'elle aura été fixée.

PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.

Le 31 mai, la commune a accueilli des pouillerots à vélo ! Partis de Pouilly les Feurs, dans la Haute-Saône, ils ont relié les 11 Pouilly de France, soit un parcours de 1200 Km à raison de 200 km par jour. La rencontre s'est déroulée dans la bonne humeur, autour de spécialités lorraines. Certains habitants de POUILLY ont ouvert leur porte pour les loger le temps de l'étape. Merci à eux et aux pouillerots d'ailleurs pour leur initiative.

(Lire Le Républicain Lorrain du samedi 2 juin.)



Le 21 juin **Fête de la musique** organisée par le CAP.



Le 23 juin, le conseil municipal et les référents de quartier ont accueilli les nouveaux habitants de notre commune.



Les conseillers et les bénévoles du comité d'Animation sont déjà à pied d'œuvre pour l'organisation de la fête patronale, le marathon... Dès le 2 septembre, l'activité associative reprendra avec le forum des associations organisé à POUILLY, dans la salle polyvalente.

INTERCOMMUNALITÉ.

Metz métropole : Le Conseil métropolitain de Metz Métropole compte 108 conseillers et 39 suppléants représentant les 44 communes de la métropole. Parmi eux, 20 Vice-Présidents ont été élus. Se réunissant régulièrement au rythme d'une fois par mois, le Conseil métropolitain est un moment important de la vie publique locale. Les questions touchant à votre vie quotidienne et à l'avenir de notre territoire y sont débattues par les élus. *Les Conseils métropolitains sont ouverts au public et leur accès est gratuit. Vous pouvez y assister sans aucun problème.*

<https://www.metzmetropole.fr/>

SIVOM :

Les bureaux administratifs : Après plusieurs mois dans le bureau de la Directrice de l'école maternelle que nous tenons à remercier, les bureaux du sivom sont installés dans l'ancien espace occupé par le périscolaire : 19 chemin de Metz-57420 Fleury

A noter : *Nous vous rappelons que les communes ont adopté le retour à la semaine de 4 jours à compter de septembre 2018.*



La Directrice Sandrine FEY et Hélène TIBERE INGLESE (ATSEM) quittent l'école.

Les enfants, les parents, leurs collègues et les élus expriment toute leur gratitude pour leur engagement. Nous garderons le souvenir de personnes très attachées à la qualité de leur mission quotidienne auprès de nos enfants. Nous avons apprécié leur qualités humaines et professionnelles. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs projets et leur nouvelle vie..

TOUS LES ELEVES DE L'ECOLE VOUS SOUHAITENT UN BEL ETE 2018 !

Quoi de neuf au périscolaire ???



Le nouveau bâtiment de l'accueil périscolaire a ouvert ses portes ! La création d'une extension a permis d'augmenter la capacité d'accueil : un large espace modulable abrite désormais le hall, la cantine et les zones d'activités.

Depuis début avril, les élèves ont pris possession des lieux ! De l'avis des petits et des grands, la vie a changé !

Renseignements et inscriptions

☎ 06 73 63 18 18 ou 03 87 68 32 79 .

- courriel : periscolairepouillyfleury@gmail.com
- Directement sur place !



Quoi de neuf à la rentrée ?

L'adoption des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée (semaine de 4 jours) entraîne l'adoption de nouvelles modalités : En période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants seront accueillis comme les années précédentes entre 7h30 et 8h30 ainsi que pour le déjeuner de 12h à 13h30.

Pour le soir, l'inscription et par voie de conséquence, la facturation se découpera en trois plages horaires :

- 16h/17h : heure pleine avec goûter
- 17h/18h : départ échelonné possible
- 18h/18h30 : départ échelonné possible

En ce qui concerne le mercredi, les parents auront la possibilité de confier leur enfant :

- Le matin, entre 7h30 et 9h, les enfants prendront le déjeuner au périscolaire, leurs parents pourront venir les chercher entre 13h30 et 14h
- L'après-midi à 14h, et ils pourront les récupérer entre 17h et 18h
- Toute la journée : ils pourront les déposer le matin, entre 7h30 et 9h, les enfants prendront le déjeuner au périscolaire, leurs parents pourront venir les chercher entre 17h et 18h

Certains mercredis pourront faire l'objet de sorties sur la journée.

A noter : Le SIVOM, dans cette période de transition a choisi de ne pas augmenter les tarifs.

VIE QUOTIDIENNE.



CHÈVRE-HAIE, un quartier déjà plein de vie ! Heureuse initiative dans un décor encore inachevé et sous un beau soleil : Dimanche 10 juin, les futurs habitants de Chèvre-Haie se sont retrouvés pour une fête des «futurs voisins». **Bienvenue à Pouilly !**

«Notre fête des nouveaux futurs voisins s'est très bien passée, avec du soleil. Tous les participants ont joué le jeu. Grâce au forum de construction nous parlions depuis longtemps et aujourd'hui nous avons pu mettre un visage sur un nom. Nous avons fait un petit tour des maisons avant le dessert? Merci de nous avoir prêté tout le nécessaire. Et merci à Régis pour s'être rendu disponible pour le prêt du matériel.» (Une future habitante).

Les réunions de quartier : merci à tous les participants de ces matinées de rencontre et d'échanges très agréables. Une réunion pour le nouveau quartier Chèvre-Haie sera organisée le samedi 22 septembre. Vous trouverez les comptes rendus des réunions de quartiers sur le site de la commune :

<https://pouillymoselle.fr/reunions-de-quartiers/>

Transport : L'ensemble du territoire de la Métropole est couvert par le réseau LE MET' complété par une offre vélo, de l'autopartage, et une information dynamique en temps réel. A découvrir sur <https://lemet.fr/> ou en mairie pour avoir de plus amples explications.

Collecte des déchets : Vous avez constaté que la collecte des déchets a connu des perturbations récurrentes depuis quelques mois. La situation semble aujourd'hui revenir à la normale. Metz Métropole est resté engagé en sollicitant les services d'un autre prestataire afin que le service dû aux habitants soit respecté. La commune restera conciliante sur le stationnement des bacs sur l'espace public en cas de nouveaux dysfonctionnements.

Toutefois, les bacs restent obligatoires et aucun sac ne doit être déposé directement devant votre domicile.



A noter : vous pouvez apposer une étiquette STOP PUB sur votre boîte aux lettres afin d'empêcher d'être submergé par les magazines publicitaires et de réduire les déchets. Cette étiquette autocollante est disponible gratuitement en mairie.

Petit clin d'œil du passé (1988) au présent (2018) pour rappeler à chacun de respecter les arrêtés préfectoraux ou municipaux en matière de lutte contre toutes les nuisances.

UN PEU D'HUMOUR : POUILLY « RUE DE L'AMITIE »

Monsieur DU TACT, se réveillant en sursaut : «Que se passe-t-il en ce dimanche matin ?... Mais c'est mon cher voisin, Monsieur DU BRUIT sa cheminée réclame son combustible quotidien !» Il ne faut pas la faire attendre; elle ferait peut-être une colère, qui sait ? Cependant...»

Une porte s'ouvre, un pas, un sourire, une main tendue, quelques mots amicaux et monsieur DU BRUIT se rappelle :

«Oui, j'avais oublié l'arrête municipal du 21 MAI 1985, nous invitant à ne pas perturber le sommeil dominical et le silence reposant de notre village ; et, il paraît même que je pourrais être verbalisé, mais je l'ai fait sans réfléchir; j'ai bien compris la leçon; merci Monsieur DU TACT».

Les grincements de la scie s'atténuent; le billot à demi tronçonné expire dans un frémissement de douleur. Le calme revient, le village se remet à respirer la quiétude, en ce frileux matin de février 1989.

Quelques étourneaux prennent leur envol ; le soleil semble vouloir nous sourire; les vibrations stridentes de l'air s'estompent. Qu'il fait bon vivre à POUILLY ! Merci Monsieur DU BRUIT ! Merci Monsieur DU TACT

René GRANDIER Maire - Extrait du bulletin municipal de POUILLY 1988-n°10.



ÉTAT CIVIL.



Cathy TIPREZ et Loïc DESOBRY,
le 16 juin à 17h

Prenez soin de vous et des autres. Faites en sorte que les vacances de chacun soient agréables. Restez vigilants dans votre quartier. En cas de fortes chaleurs, si vos voisins sont seuls et âgés, ou si vous constatez des phénomènes inhabituels ou suspects, n'hésitez pas à composer le 17.

